

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 25 novembre 2022, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 18 novembre 2022****Président de séance : M. André BRIVADIS****Maire,****Nombre de conseillers**

- en exercice : **13**
- présents : **12**
- votants : **13**
- absents : **0**

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M PHILIPON Pierre, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECEL Gérard.

Procuration :

M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Secrétaire de séance : M. VIALANEIX Bernard

2022 – 91 Tarifs vente de concessions et cases au cimetière

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit le tarif de vente des concessions et des cases du columbarium au cimetière communal à compter du 1er janvier 2023 :

- grande concession : 950 €,
- petite concession : 480 €,
- case du columbarium : 500 €.
- Le jardin du souvenir est ouvert à toute personne désirant disperser les cendres de ses défunts moyennant une somme de 50 €.

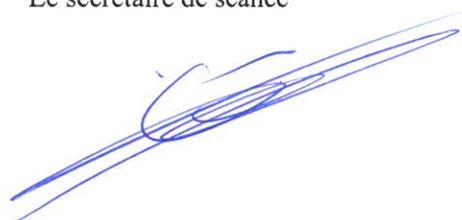
Le conseil municipal précise que ces concessions sont vendues pour une période de trente ou cinquante ans maximums, et que les cases sont vendues pour une période de trente ans maximums. Seules les personnes ayant une résidence principale ou secondaire ou possédant une propriété bâtie ou démontrant un attachement sur la commune de La Chaise Dieu pourront prétendre à l'acquisition de ces cases.

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



A blue ink signature of André Brivadis, the Mayor, written over a circular official stamp of the Municipality of La Chaise-Dieu.



A blue ink signature of the Secretary of the meeting, written in a cursive style.